

Réf: Dossier 322787

## Avis de constitution

### SOCIETE « PAJOMA »

Siège Abidjan, Cocody 2 Plateaux 7ème tranche les  
résidences Beaulieu, Lot 2952, Ilot 246

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Mai 2024, et enregistré à Yopougon le 30 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PAJOMA »

Objet : Toutes activités d'intermédiation en financement participatif, Vente de produits en ligne, Prestations de services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody 2 Plateaux 7ème tranche les  
résidences Beaulieu, Lot 2952, Ilot 246

Dirigeant(s) M AMANGOUA JEAN-LUC AYEMOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06327 du 26/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38543/GTCA/RC/2024 du 26/06/2024

